



La tour panoramique achève en 1972 l'aménagement du quartier de la Duchère. Architecte : François-Régis Cottin. Photographie de Daniel Vallat.

## POINT-DE-VUE

### Crise du logement, crise du vivre ensemble ?

La France vit une crise aiguë du logement. Les données fournies par la Fondation Abbé Pierre ou le Haut Comité pour le Logement des Personnes en difficulté l'ont explicité dans leurs rapports annuels... Cette crise révèle non seulement un manque et un accès plus difficile au logement, mais aussi un profond malaise social, ancré dans le repli sur soi et le rejet de l'autre... Nos villes sont traversées par une fracture urbaine et humaine. Habitat et Humanisme confirme sa position de résistance, de non-résignation et d'appel à l'innovation et plus que jamais, doit démontrer par l'expérience que des ouvertures sont possibles, que des solutions existent : - ainsi, convient-il de saisir les opportunités de la Loi Borloo et d'élaborer des propositions pour réaliser plus de logements pour les plus démunis. De même, la décentralisation nous amène à réinventer une solidarité avec une présence moindre de l'Etat, en mobilisant les réseaux locaux, en incitant les collectivités à prendre leurs responsabilités, en assurant une veille sur l'application des dispositifs.

- dans la lignée des pensions de famille, des solutions d'habitat spécifiques doivent émerger, porteuses de solidarités nouvelles : intergénérationnel, partenariat avec les structures de santé...

- pour favoriser une insertion durable des familles, une réflexion sur le travail, l'emploi et plus largement, l'utilité sociale, doit être conduite. L'enjeu est de permettre aux personnes d'assumer un rôle actif au sein de la société pour s'en sentir partie prenante.

- l'expérience d'engagement bénévole et de coopération salariés/bénévoles vécue à H&H doit être capitalisée et valorisée, comme capacité de transformation de la société de l'intérieur, par la mobilisation individuelle et l'échange.

- la reconnaissance croissante de l'épargne solidaire par les milieux financiers et l'opinion publique est un encouragement à poursuivre le développement de placements de partage innovants, conciliant efficacité économique et solidarité.

- l'ouverture vers l'Europe, amorcée en 2004 avec la création de la Fondation Habitat et Humanisme Belgique constitue une réelle opportunité pour changer d'échelle et profiter des synergies et d'échanges d'expériences avec les pays voisins. Habitat et Humanisme expérimente à son niveau, des lieux de vie ouverts sur la ville et la société, du lien social nouveau fondé sur la reconnaissance mutuelle au-delà des différences, des engagements personnels au risque de la rencontre et du changement de regard... Ces réalités vécues sur le terrain, ne prétendent pas résorber à elles seules la crise du mal-logement ni éradiquer l'exclusion, mais elles posent des jalons, elles montrent de nouvelles voies possibles pour faire en sorte, qu'un jour, le monde soit notre maison.

*Habitat et Humanisme*

(Président : Bernard Devert), extrait de l'ouvrage

réalisé à l'occasion des 20 ans de l'association (1985-2005).

## AGENDA

### ■ Exposition itinérante «Architecture du XX<sup>e</sup> siècle en Rhône-Alpes»

Rens. : Union régionale des CAUE Rhône-Alpes 04 72 07 44 55 et sur [www.archi.fr/CAUE69](http://www.archi.fr/CAUE69)

1. Du 9 au 20 mai au Lycée La Martinière à Lyon 8<sup>ème</sup>

(rens. : 04 78 78 31 00)

2. Du 23 mai au 3 juin au Lycée St-Just, Lyon 5<sup>ème</sup>

(rens. : 04 37 41 30 30)

3. du 25 mai au 16 juillet, la Plateforme à Grenoble, place Verdun

(rens. : 04 76 00 02 21)

4 Du 6 au 25 juin à la médiathèque de Brindas (rens. : 04 78879882)

### ■ Formation «Créer un jardin accessible à tous»

Deux sessions de 2 jours, 9 et 10 mai puis 23 et 24 mai 2005 • à la Maison des Fleurs, Parc de Gerland • participation de 200 euros • sur inscription à l'association «le passe-jardins»

Cette formation est complétée par 5 demi-journées de rencontres-échanges sur les sites de projet de jardins en juin 2005. Elle permettra à chaque stagiaire de créer ou d'ouvrir un jardin partagé aux personnes en situation de handicap temporaire ou permanent. Organisée par «le passe-jardins» avec le partenariat de la mission écologie du Grand Lyon, Ecole et Nature, les services espaces verts des villes, le réseau «Jardin dans tous ses états» et le CAUE du Rhône. Intervention de Mireille Lemahieu, paysagiste-conseiller au CAUE du Rhône.

Rens. : association «le passe-jardins» 04 78002239 - [pjardins@club-internet.fr](mailto:pjardins@club-internet.fr)

### ■ Formation «Le jardin contemporain : restauration et re-création». 3<sup>ème</sup> session de la formation «Initiation à l'histoire de l'art des jardins»

11-12 mai 2005 à Paris • destinée aux personnels des DRAC de Franche-Comté, de Bourgogne et de Rhône-Alpes • sur inscription auprès de la DRAC Rhône-Alpes, Mme Jouve-Villard au 04 72 00 44 00

Organisées par le CAUE du Rhône au titre de l'Union régionale des CAUE Rhône-Alpes, ces deux journées de formation proposent des visites et des conférences.

Programme disponible sur [www.archi.fr/CAUE69](http://www.archi.fr/CAUE69).

### ■ Journées d'information sur le thème «Ville, patrimoine et urbanisme»

lundi 23 et mardi 24 mai 2005 au CRDP • réservées aux documentalistes des établissements scolaires

Jocelyne Vallet présentera «E.Guide», Catherine Grandin et Béatrice Cohen présenteront le CAUE du Rhône et ses outils pédagogiques.

### ■ Journée d'information pour les élus des départements de l'Ain, de la Loire et du Rhône «Développement durable et aménagement, quelle responsabilité pour les élus ?»

lundi 30 mai 2005 de 9h15 à 17h30 • Dans le cadre de la semaine du développement durable • «Domaine des Douze Communes» (route des Crêtes, Anse) • sur inscription avant le 23 mai au CAUE du Rhône : 04 72 07 44 55 - [caue69@caue69.fr](mailto:caue69@caue69.fr) •

Cette journée s'inscrit dans le cadre d'un colloque sur le thème «Quand le développement durable devient une réalité», proposée par l'Union régionale des CAUE Rhône-Alpes.

Renseignements et programmes disponibles sur [www.archi.fr/CAUE69](http://www.archi.fr/CAUE69).

### ■ Exposition itinérante du CAUE du Rhône «Une nature sensible, passions & raisons du paysage»

jusqu'au 30 mai 2005 • Ecole La Mache (75, bd Jean XXIII, Lyon 8<sup>ème</sup>, tél. : 04 72 78 55 55) • Rens. sur cette exposition : [www.archi.fr/CAUE69](http://www.archi.fr/CAUE69)

Cette exposition se compose d'une collection photographique, de nouvelles d'une vidéo et d'un CD-Rom ; autant de créations qui toutes sont des paysages. Elle familiarise le visiteur à l'art de voir, l'art de sentir, l'art de dire, autant de variations insolites, poétiques et sensibles sur les paysages du département du Rhône que l'on cotoie chaque jour parfois de manière trop fugace.

## ZOOM

# LE GRAND PROJET DE VILLE DE LA DUCHÈRE : DES ENJEUX DE RENOUVELLEMENT URBAIN

**Troisième colline de Lyon, balcon des Monts d'Or sur Vaise et la vallée de la Saône, le quartier de La Duchère fait l'objet, depuis de nombreuses années, de multiples interventions pour inverser le processus de marginalisation qui y était en œuvre.**

La création de la mission Grand Projet de Ville assurant le portage urbain et social du projet, le lancement d'un marché de définition, dont le lauréat, Alain Marguerit, a dépassé une approche uniquement centrée sur les espaces publics, l'éligibilité du projet aux financements de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain dans le cadre du GPV de l'agglomération lyonnaise regroupant, outre le site de La Duchère, ceux de Rillieux-la-Pape, Vénissieux et Vaulx-en-Velin : autant d'éléments qui concourent à inscrire enfin la Duchère dans une dynamique de retour «à la normale».

Du constat réalisé lors du marché de définition et de celui du déséquilibre en terme d'habitat de l'agglomération, ont été définis les objectifs majeurs assignés au projet urbain :

- relier le quartier de La Duchère au reste de l'agglomération et en particulier aux communes de l'ouest lyonnais. Conçue comme un grand ensemble, La Duchère est restée à l'écart des communes qui l'entourent et de leur développement. Le projet assure donc ces nouvelles liaisons, en particulier vers Ecully et Techlid ;
- recréer un espace de centralité au carrefour du nouvel axe est-ouest (avenue de la Sauvegarde prolongée) et d'un axe nord-sud, constitué par l'avenue du Plateau. A ce carrefour, une nouvelle place est créée, bordée par les commerces transférés en pied d'immeubles, les services publics (Poste, mairie annexe, médiathèque, Maison du Département...). L'entrée du lycée de La Martinière est intégrée et mise en valeur par cet espace public majeur ;
- créer les conditions d'une réelle mixité

sociale dans le quartier. Les opérations de démolition - reconstruction devraient à terme permettre de ramener le pourcentage de logement sociaux de 80 à 60% maximum.

Au-delà de l'aspect quantitatif, ce dernier objectif recouvre également, de la part des collectivités, une ambition : créer sur le quartier une diversité de l'habitat (collectifs, intermédiaires, maisons de ville) en favorisant la qualité architecturale et environnementale des logements produits.

C'est dans ce cadre qu'a été lancée, en juillet 2004, une consultation opérateurs concepteurs sur trois secteurs géographiques du quartier : les Bleuets, Centralité et les Balmes. Cette consultation concernait initialement huit îlots, soit environ 550logements.

Un îlot, sortie de la consultation, a fait l'objet d'un concours organisé par Alliade en direction de jeunes architectes de moins de 40 ans. L'équipe de M. Petitdidier s'est adjugée ce lot.

Le programme mis en consultation était essentiellement constitué de logements en accession à la propriété, à destination des primo-accédants. Un îlot était spécifiquement dédié à une résidence étudiants.

Les résultats de cette consultation, annoncés le 18 avril dernier par G. Collomb, Président du Grand Lyon, ont été les suivants :

- Nexcity- GeorgesV avec les architectes : J. Anziutti, M. Perraudin, B. Dumetier et C. Vergely ;
- Cogedim avec les architectes : M.Gruson et Hamonic+Masson, P.Leboucq ;
- Spirit Grand Sud avec les architectes : F. Hamoutène et HTVS ;
- Marignan avec l'architecte : C. Devillers.

*Christian Bret, directeur du département renouvellement urbain à la SERL.*



Projet urbain : Atelier des Paysages/Atelier Bernard Paris/Atelier Pascal Gontier. Aménageur : SERL. Edition : Mission GPV la Duchère

■ **Conseil d'administration et Assemblée Générale du CAUE du Rhône**

vendredi 3 juin 2005 de 9h30 à 17h30 au Château de Rivière (Rhône) • sur invitation et sur inscription au CAUE du Rhône  
L'Assemblée Générale à 10h30 sera suivie d'un parcours de visites « architecture patrimoine et territoire » de 13h30 à 17h30.

■ **Jury-débat «Valorisation du site, des monuments et des bâtiments proches de l'amphithéâtre des Trois Gaules et de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Lyon»**

vendredi 24 juin 2005 à 17h • au CAUE du Rhône • accès libre et gratuit. Rens. : 04 72 07 44 55 - www.archi.fr/CAUE69  
L'Ecole d'architecture de Lyon et le CAUE du Rhône proposent une présentation des projets des étudiants en master/atelier de projet « Héritage architectural » animé par Christian Marcot à l'Ecole d'architecture de Lyon et d'échanger-débatte autour de ces projets. Quelques jours supplémentaires d'exposition permettront de s'attarder devant chaque projet.

1. Jury-débat : le vendredi 24 juin à 17h
2. Exposition publique des travaux du samedi 25 au jeudi 30 juin 2005 de 9h à 18h (sauf le dimanche)

## Actualités

**VILLEURBANNE : NOUVELLE ÉCOLE DE MUSIQUE, RECHERCHE D'UNE NOUVELLE URBANITÉ**

Début mars 2005, le cabinet d'architectes Deshoulières et Jeanneau de Poitiers a été retenu par la commune pour la restructuration et l'extension de l'Ecole nationale de musique. Le CAUE du Rhône par l'intermédiaire d'un architecte conseiller participait au jury du concours d'architecture.

Le projet vise la réfection de 2280m<sup>2</sup> existants et la construction de 1680m<sup>2</sup>. Pour cela, un nouveau bâtiment sera créé perpendiculairement à l'actuelle salle Gérard Philippe. Le hall d'entrée du nouvel ensemble sera indépendant sous forme d'un volume bas en cuivre perceptible depuis l'espace public. Le mur d'enceinte du site actuel sera démoli, permettant de redécouvrir le bâtiment existant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Fonctionnalité des locaux (regroupement d'activités)



Ecole Nationale de Musique à Villeurbanne, Deshoulières et Jeanneau de Poitiers, architectes, 2005.

Des insertions urbaines ont été recherchées (ouverture du site, parvis, espaces verts, petits jardins) ainsi que l'attractivité de l'Ecole sur le cours de la République. Autres équipes d'architectes ayant concouru : Jacques Anziutti, Périphériques (Anne-Françoise Jumeau) et l'Atelier Robain Guiyesse. CLD

**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES**

Après une phase de formalisation à l'échelle internationale dans les années 1980-1990, puis une phase de

mobilisation nationale notamment au travers de politiques publiques territoriales, le développement durable invite aujourd'hui les acteurs du territoire à repenser leurs modes d'action au bénéfice d'une approche plus transversale et partenariale fixant le cadre général de l'action de la collectivité à moyen terme.

Dans un contexte national de décentralisation et de réforme de l'Etat, les politiques publiques territoriales récentes (lois Voynet, SRU, Chevènement, LOA, etc.), présentent le développement durable comme un principe central de l'action publique, marquant ainsi une volonté de «rupture» dans les objectifs et les modes de construction de l'action publique. Celles-ci se heurtent néanmoins à des difficultés pour partie liées au manque de recul vis-à-vis de référents restant abstraits pour beaucoup d'acteurs. Par ailleurs, la faible diffusion d'expériences et de réalisations à l'échelle de collectivités rurales et périurbaines limite d'autant l'évolution des représentations du développement durable au-delà d'une ambition morale et d'un ensemble d'idées généreuses peu ancrées dans l'action. Aussi, la sensibilisation et la formation des acteurs du territoire sur la dimension pratique et opératoire du développement durable apparaissent comme des enjeux majeurs de l'évolution des modes de construction de l'action publique. Telles sont les raisons pour lesquelles, l'URCAUE Rhône-Alpes organise un colloque les 30 mai, 2 et 8 juin 2005 sur l'intégration des objectifs de développement durable dans les projets d'aménagement. CGM

## Flash-doc

**SITES À VISITER**

■ **e.GUIDE : ressources en architecture, urbanisme et environnement**

*pour s'orienter, s'informer, se documenter*  
Prenant le relais de l'édition «Guide de ressources documentaires en architecture, urbanisme et environnement dans le Rhône» (2<sup>ème</sup> éd. 1994) qui recensait l'ensemble des fonds documentaires ouverts au public en architecture, urbanisme et environnement, e.GUIDE, guide électronique de ressources, réactualise cet outil d'orientation et de connaissance, traitant à la fois des lieux physiques : centres de documentation, d'information, bibliothèques, médiathèques, et des sites virtuels : sites internet, bases de données en ligne. Ce sont plus de 600 sources ainsi répertoriées et accessibles via différents modes de recherche, thématique, par types de ressources, par noms d'organismes...

Il s'adresse à tous les publics concernés par ces domaines, professionnels ou amateurs : techniciens, concepteurs, enseignants, chercheurs, professionnels de la documentation, pour trouver un maximum de ressources afin d'enrichir travaux et projets ; maîtres d'ouvrage publics ou privés, collectivités, associations, particuliers, pour savoir où s'adresser pour obtenir informations et conseils ; amateurs ou curieux du cadre de vie, pour découvrir la richesse souvent méconnue des sources de connaissance à disposition. A travers ce nouveau produit mis en ligne sur son site, le CAUE du Rhône souhaite promouvoir auprès de ses différents publics la diffusion de l'information en architecture, urbanisme et environnement,

ainsi que dans les domaines connexes comme le patrimoine, l'énergie, les transports... Plus qu'un simple répertoire d'adresses, ce guide veut être un outil d'orientation et de connaissance. Pour ce faire, il propose dans ses contenus un descriptif et un traitement détaillé des ressources, qu'elles soient informatives ou documentaires ; il présente les données pratiques et les orientations et contenus des sources citées. Sans prétendre à l'exhaustivité, e.GUIDE trouve sa place au sein des divers répertoires électroniques désormais à disposition sur l'internet, avec pour spécificités de rassembler trois domaines de connaissance souvent éclatés et de couvrir le champ géographique départemental en même temps que national. Rendez-vous sur le site du CAUE du Rhône www.archi.fr/CAUE69, rubrique Ressources, pour explorer ce nouvel outil de connaissance. JDV

**LIRE**

■ **Paysages en herbe. Le paysage et la formation à l'agriculture durable**

Monique Toub Blanc, Educagri, 2004, 27 €  
Aide méthodologique et outil didactique à destination des acteurs qui façonnent les paysages ruraux, cet ouvrage propose une méthode « l'approche paysagère ». Le paysage est pris en compte aux différentes étapes de la démarche d'élaboration d'un projet d'agriculture durable : diagnostic, projet suivi, évaluation. A l'usage des enseignants de l'enseignement agricole, des établissements de formation des professionnels du paysage et plus largement de tous les acteurs du développement durable.

■ **Innovative houses**

Arian Mostaedi, Links International, 2003, 25 €  
Sélection de solutions architecturales parmi les plus réussies et les plus innovantes en matière de conception de maison individuelle. Quelles portent sur la forme, les matériaux ou la relation à l'environnement, les innovations des réalisations présentées constituent une source d'inspiration enrichie des explications fournies par les architectes eux-mêmes, des détails de construction et des plans.

■ **Europan 1 à 6. Projets négociés**

Editions European, 57 €  
67 projets réalisés ou en cours des sessions European 1 à 6 sont présentés dans ce livre, série de «récits» d'expériences dans des contextes urbains très divers à travers toute l'Europe. Pour peu que la visite soit commentée par les auteurs et le maître d'ouvrage du projet, on comprend que l'œuvre achevée est le produit d'un laborieux processus et d'une grande aptitude au dialogue des différents partenaires. 5 thèmes structurent les processus de réalisation selon leurs enjeux majeurs : travailler avec l'existant, gérer la complexité programmatique, intégrer la mobilité, s'ouvrir à la nature et prendre en compte les modes de vie domestiques.

**6bis n°33 - MAI 2005**  
Lettre d'information du CAUE du Rhône  
6 bis quai Saint-Vincent 69283 Lyon cedex 01  
Tél : 04 72 07 44 55 - Fax : 04 72 07 44 59  
Mél : caue69@caue69.fr  
Directeur de publication: Paul Delorme, président.  
Rédactrice en chef : C. Grandin-Maurin - Rédacteurs : C. Bret, B. Devert, J. Durand Valet, C. Grandin-Maurin, C. Le Dain.  
Imprimerie: IDMM - Dardilly  
ISSN 1621-210X - 2000 exemplaires gratuits.

